

## La betterave à sucre - une culture pour moi ?

### Dix bonnes raisons de cultiver la betterave sucrière en Suisse

- ⇒ En Suisse, les conditions climatiques sont idéales pour la culture de la betterave. Au niveau du rendement et de la teneur en sucre, nous nous situons au même niveau que les grands producteurs comme l'Allemagne, la France ou la Hollande.
- ⇒ La betterave sucrière est très utile dans une rotation. Grâce à son système racinaire pivotant et performant, elle pénètre dans les couches profondes du sol et permet de les aérer. On peut se passer de l'irrigation artificielle. Dans une rotation avec beaucoup de cultures d'automne, elle permet de couper le cycle des adventices.
- ⇒ Lorsque les rendements sont bons et que les coûts sont maîtrisés, la betterave sucrière est une culture financièrement intéressante. Sa marge brute est nettement supérieure à celle des céréales ou du colza.
- ⇒ Grâce au Centre betteravier, les producteurs disposent d'un centre de compétence indépendant et financé par la branche. C'est la seule culture qui dispose d'un tel service de vulgarisation.
- ⇒ La logistique betteravière est organisée à l'échelle régionale. Elle est déjà très performante mais de futures mesures vont la rendre plus efficiente.
- ⇒ En Suisse, le sucre est une denrée stratégique très importante. La Confédération défend la production de sucre suisse et soutient la culture de la betterave grâce à une contribution de CHF 2'100.- par hectare.
- ⇒ A partir de 2018, la production durable de betterave sera soutenue par la Confédération via un programme d'efficacité des ressources. Les producteurs ont la possibilité de recevoir des contributions supplémentaires s'ils diminuent, ou se passent, de produits phytosanitaires. De plus, un projet de promotion de la qualité et de la durabilité dans le secteur agroalimentaire OQuaDu vise à promouvoir la culture de la betterave sucrière BIO grâce à une prime supplémentaire.
- ⇒ La proximité et la haute qualité du sucre suisse sont très importantes pour l'industrie agroalimentaire. La réglementation Swissness, qui est entrée en vigueur en janvier 2017, aide à assurer une demande constante à long terme.
- ⇒ Le sucre suisse est durable. Une récente étude démontre que le sucre suisse est 30% plus respectueux de l'environnement que le sucre importé de l'UE. Le sucre BIO fabriqué en Suisse a un bilan écologique 40% meilleur que le sucre BIO Fair Trade provenant du Paraguay.
- ⇒ Grâce aux usines d'Aarberg et de Frauenfeld, Sucre Suisse SA dispose de deux usines très performantes et très bien entretenues. Il faut que ces usines soient suffisamment approvisionnées en sucre si l'on veut leur garantir une charge de travail suffisante. C'est pourquoi il faut de la betterave sucrière suisse !

## Comment devenir producteur de betteraves ?

### Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions

(voir les principales personnes de contact et leurs coordonnées)

### A partir du mois d'août, enregistrez votre surface auprès de SUS :

Pour se lancer dans la production de betteraves sucrières, un contrat de culture est signé conjointement avec Sucre Suisse SA(SUS). La Fédération suisse des betteraviers et Sucre Suisse SA négocient les conditions du contrat chaque année. Ils sont toujours disponibles en été avant l'année de culture. Chaque planteur est enregistré par SUS via le portail du planteur et est régulièrement informé des contrats de culture, des livraisons et des comptes.

### Commandez des semences auprès de SUS en automne :

Le meilleur précédent pour la betterave est une céréale, idéalement suivie d'un engrais vert gélif. Une culture compatible avec un semis tardif, comme le blé d'automne, convient comme culture suivante. L'interruption de culture est de trois ans, la part maximale dans la rotation des cultures est de 25 %.

Les graines de betterave sucrière sont très petites et sont enrobées de nutriments, de fongicides, d'insecticides et d'une couche protectrice colorée. Les variétés diffèrent en termes de rendement, de teneur en sucre, d'émergence au champ, de rendement en sucre, de sensibilité au champignon foliaire Cercospora et de caractéristiques de récolte. Les caractéristiques variétales peuvent être consultées à l'adresse suivante :

[www.zuckerruebe.ch/zuckerrueben/sorten/](http://www.zuckerruebe.ch/zuckerrueben/sorten/) . Par hectare, 100'000-120'000 pilules (1-1,2 unités) sont nécessaires.

### Prévoyez un semis en mars :

Les betteraves sucrières sont semées à partir de la deuxième moitié du mois de mars dans un lit de semence fin et friable, raffermi et bien recouvert de terre à une profondeur de semis de 2 à 3 cm. Dans les sols limoneux ou lourds-argileux, le semis sous litière après un engrais vert détruit par le gel (ou chimiquement) a fait ses preuves.

### Soins du printemps à l'automne - fertilisation et santé des plantes :

#### La fertilisation :

La betterave a une bonne capacité d'acquisition des éléments nutritifs et ne nécessite aucune fertilisation de base spéciale pour les semis (norme de fertilisation 95 kg P/ha, 330 kg K/ha, 55 kg Mg/ha). Les engrais de ferme sont très utiles avant la culture intermédiaire. Epanchés juste avant le semis des betteraves, ils sont moins adaptés.

Les sols dont le pH est inférieur à 6,8-7 doivent être chaulés. La chaux d'Aarberg permet d'obtenir un engrais à base de chaux bon marché ([www.ricoter.ch](http://www.ricoter.ch)). Les oligo-éléments manganèse et bore sont très importants pour les betteraves. La norme de fertilisation de l'azote est de 100 kg N/ha. Il est recommandé de commencer le semis (stimulation de la minéralisation) avec 30-40 kg N/ha, un deuxième apport de N (apport de couverture) n'est généralement indiquée que pour les exploitations qui n'ont pas d'engrais de ferme. Des doses N trop élevées et trop tardives (après la mi-mai) réduisent la teneur en sucre et détériorent le rendement du sucre (déductions pour le paiement de la qualité).

### **Lutte contre les adventices pour les variétés classiques :**

Le désherbage doit débuter dès la levée des premières adventices. Le désherbage consiste en plusieurs splits de petites quantités d'herbicides à chaque nouvelle levée. Le type et la quantité d'herbicides dépendent de la flore adventice, du type de sol et des conditions météorologiques. Les travaux de désherbage prennent généralement fin lorsque les rangs sont fermés. Des informations sont disponibles sur le site <http://www.zuckerruebe.ch/zuckerrueben/unkraut/>. L'outil en ligne SFZ-LIZ Herbicide <https://www.liz-herbizid.de/herbizid/?herbconf=ch> calcule de manière très fiable les quantités d'herbicides nécessaires. Les parcelles contaminées par le souchet comestible ne sont pas adaptées à la culture de la betterave. Toute découverte de souchet dans une parcelle de betteraves doit être signalée à l'organisation de récolte et de transport afin d'empêcher le transport du souchet.

### **Lutte contre les adventices pour les variétés Conviso-Smart :**

La nouvelle technologie des herbicides est disponible pour la betterave sucrière depuis 2019. Les variétés Conviso Smart sont pulvérisées avec l'herbicide spécifique Conviso One pour la première fois environ un mois après le semis. Après environ 2 semaines, la quantité restante est appliquée et le champ reste exempt de mauvaises herbes jusqu'à la récolte. Cette technologie est particulièrement adaptée aux parcelles sujettes aux mauvaises herbes problématiques où l'on souhaite un désherbage simple et économique. Cette technologie est également parfaitement adaptée à toutes les exploitations agricoles qui souhaitent participer au programme fédéral CER. Des contributions de 200 à 400 CHF par hectare sont possibles.

### **Lutte contre les parasites et les champignons :**

Dès le semis, les contrôles de levée débutent. Les granulés anti-limaces sont très efficaces et ciblés. L'altise peut facilement être contrôlée (si besoin) avec une autorisation spéciale. Un système d'alerte « Pucerons » pourrait être mis en place si nécessaire. Le champignons foliaire Cercospora (cercosporiose) est la maladie foliaire la plus dangereuse de la betterave à sucre. Plusieurs interventions avec des fongicides homologués à partir de la fin juin peut être nécessaire après les recommandations du Centre betteravier. En outre, des variétés très saines pour les feuilles sont désormais disponibles.

### **De septembre à décembre : récolte et transport vers l'usine**

La logistique des betteraves est organisée sur une base régionale. SUS peut fournir les personnes de contact. Ceux qui ne souhaitent pas transporter eux-mêmes peuvent faire organiser le transport des betteraves. L'agriculteur choisit la date d'arrachage en fonction de la date de livraison indiquée par l'organisme de transport responsable. Les grandes arracheuses à six rangs sont la norme, mais elles peuvent entraîner un compactage du sol dans les sols humides. Une tare terre élevée entraîne des déductions dans le paiement des betteraves.

Les betteraves à sucre doivent être stockées en tas à une hauteur maximale de 2 m et recouvertes d'un film en tissu jusqu'à leur transport, ce qui permet d'éviter la perte de sucre par la respiration. L'argent des betteraves est versé en trois versements entre

décembre et juillet de l'année suivante. Outre le prix de base, le paiement de la qualité pour la teneur en sucre et le rendement est un élément important du prix.

## Vous avez besoin d'aide pour la culture

Le Centre betteravier suisse (CBS), un bureau de conseil neutre composé d'experts confirmés, fournit aux producteurs des conseils et une assistance pratique. Le CBS fournit des informations sur les développements actuels de la culture de la betterave sucrière lors de manifestations de conseil et régulièrement dans les médias agricoles. Deux fois par an, une brochure d'information intitulée "Le betteravier romand" est envoyée à tous les producteurs. Les informations nécessaires peuvent être consultées à tout moment sur Internet à l'adresse suivante : [www.betterave.ch](http://www.betterave.ch)

## Associations de planteurs et actions dans la sucrerie

En tant que producteur de betteraves sucrières, vous devenez automatiquement membre de la Fédération suisse des betteraviers FSB . Cette fédération représente les intérêts des producteurs de betteraves sucrières et négocie les conditions d'acquisition avec Sucre Suisse SA (SUS). Les producteurs doivent payer une cotisation à la Fédération en fonction de leur quota de sucre sur leur contrat. Les associations régionales sont les principaux actionnaires de la SUS. Ils acquièrent et gèrent des actions pour le compte des producteurs, dont les revenus reviennent aux producteurs.

## Les principales personnes de contact et adresses de contact

<b>Contrat de culture, accord interprofessionnel, commande de semences, informations sur l'organisation de transport compétente</b>	
Sucre Suisse SA Radelfingenstrasse 30 Postfach 3270 Aarberg 032 391 62 00 <a href="http://www.sucre.ch">www.sucre.ch</a>	Sucre Suisse SA Oberwiesenstrasse 1 Postfach 8502 Frauenfeld 052 724 74 00 <a href="http://www.sucre.ch">www.sucre.ch</a>
Linda Rolli Bureau de la betterave Aarberg <a href="mailto:rueben@sucre.ch">rueben@sucre.ch</a> <a href="mailto:l.rolli@zucker.ch">l.rolli@zucker.ch</a> 032 391 62 29	

<b>Questions concernant l'itinéraire culturel</b>		
Schweizerische Fachstelle für Zuckerrübenanbau SFZ Radelfingenstrasse 3270 Aarberg Tel. 032 391 68 00 <a href="mailto:info@zuckerruebe.ch">info@zuckerruebe.ch</a> <a href="http://www.zuckerruebe.ch">www.zuckerruebe.ch</a>	Regionalbüro Strickhof 8315 Lindau Tel. 058 105 98 78 <a href="mailto:info@zuckerruebe.ch">info@zuckerruebe.ch</a> <a href="http://www.zuckerruebe.ch">www.zuckerruebe.ch</a>	Bureau régional Grange-Verney 1510 Moudon Tel. 021 557 99 09 <a href="mailto:info@betterave.ch">info@betterave.ch</a> <a href="http://www.betterave.ch">www.betterave.ch</a>

<b>Associations de planteurs</b>		
Schweizerischer Verband der Zuckerrübenpflanzer SVZ Belpstrasse 26 3007 Bern 056 462 50 20 <a href="mailto:info@svz-fsb.ch">info@svz-fsb.ch</a> <a href="http://www.sfz-fsb.ch">www.sfz-fsb.ch</a>	Ostschweizerische Vereinigung für Zuckerrübenbau OVZ Heimgartenstrasse 20 8180 Bülach <a href="mailto:Andreas.guyer@bluewin.ch">Andreas.guyer@bluewin.ch</a>	Westschweizerische Vereinigung der Zuckerrübenpflanzer WVZ Belpstrasse 26 3007 Bern 056 462 50 20 <a href="mailto:info@wvz-abso.ch">info@wvz-abso.ch</a>